

*Le gouvernement du Canada*

Non seulement les renseignements doivent-ils nous être communiqués mais ils doivent l'être en temps opportun pour que nous puissions nous en servir. Il devrait également exister un moyen pour faire connaître aux parlementaires, aux médias et à tout le monde qui sont ceux qui ne respectent pas les règles fixées.

Hier, j'ai appris qu'une société d'État n'avait pas présenté ses états vérifiés à l'intérieur du délai prescrit en vertu de la Loi sur l'administration financière. Les renseignements n'ont pas pu être inclus dans les Comptes publics du Canada. Tous les députés et également tous les membres de l'autre endroit, ont reçu des exemplaires des Comptes publics du Canada. Nous les avions tous dans nos bureaux. Cependant, combien de personnes savaient que ces renseignements manquaient dans cet ensemble complet de volumes? Il devrait y avoir un mécanisme permettant aux autorités de publier un quelconque communiqué au moment de la publication des documents afin d'attirer l'attention des parlementaires et de tous les Canadiens sur les lacunes du système permettant à une agence de ne pas publier son rapport. Nous pourrions alors poser des questions ou prendre toutes les mesures voulues pour faire en sorte que l'année suivante, le coupable ne récidive pas. Nous ne pourrions le faire que si nous mettions le doigt sur le document manquant. Il doit y avoir un moyen d'identifier ceux qui manquent.

Le temps qui m'est accordé tire probablement à sa fin, et je vais donc terminer mon allocution en disant au député que son initiative est excellente. J'espère qu'il réussira à faire en sorte que la Chambre se prononce sur la question le plus tôt possible, de sorte que l'on puisse en saisir un comité parlementaire.

Je ne sais pas au juste quel serait le comité le plus pertinent, soit le comité permanent des comptes publics ou bien le comité permanent de l'administration gouvernementale. Je crois que l'un ou l'autre ferait de l'excellent travail. Il est à espérer que nous pourrons produire des recommandations constructives permettant d'établir des méthodes plus uniformes pour la présentation des rapports annuels des ministères, agences et sociétés d'État.

[*Français*]

**M. Richard Grisé (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le travail qui a été fait par le député de York-Est (M. Redway) est excessivement important, mais je ne pouvais manquer ma chance d'adresser quelques mots, même s'il ne me reste pas beaucoup de temps. Vous êtes assez difficile avec moi, monsieur le Président, car vous ne m'accordez pas tellement de temps alors que les autres députés de la Chambre ont eu un bon dix minutes de temps de parole et que moi vous me laissez les quelques miettes de trois ou quatre minutes.

Je suis des plus heureux de mentionner que le député de York-Est parle d'établir des principes directeurs uniformes et un système d'évaluation semblable à celui qui existe présentement en Australie.

Monsieur le Président, en parlant de l'Australie, je suis persuadé que les députés de la Chambre me permettront un petit aparté concernant l'Australie et, particulièrement pour profiter de l'occasion pour saluer mes neveux, Gaetan et Sylvain Grisé qui, depuis deux ans, ont quitté le Canada et vivent en Australie et particulièrement Gaetan, le plus vieux, qui s'est marié en fin de semaine dernière à Sydney, en Australie. Alors je veux profiter de l'occasion, au nom de toute la famille Grisé, pour leur souhaiter mes plus sincères voeux de bonheur à l'occasion de leur mariage. Et, évidemment, avec un nom comme Gaetan Grisé, monsieur le Président, en Australie on ne va pas bien loin, il a donc pris l'initiative de changer son nom pour celui de Polo Martin, c'est bien plus populaire en Australie, alors à Polo Martin . . .

[*Traduction*]

Au nom de toute ma famille, je voudrais souhaiter à Polo et Fiona . . .

**M. Redway:** Vous leur envoyez un gros Koala en peluche.

**M. Grisé** . . . mes meilleurs voeux de bonheur à l'occasion de leur mariage et je leur souhaite d'être heureux ensemble pendant très longtemps.

[*Français*]

Monsieur le Président, j'aimerais aussi mentionner en rapport avec la motion . . .

**Une voix:** Il faudrait y revenir!

**M. Grisé:** Nous ne sommes allés en Australie que pour quelques instants et je reviens très sérieusement à la motion du député de York-Est.

On doit mentionner que, effectivement, le Canada est parmi les pays au monde qui a le meilleur système de présentation de documents officiels. Évidemment, en plus, des documents dans les deux langues officielles.

Il y a également, au cours des 25 dernières années, plusieurs études, plusieurs commissions qui ont été faites, soit la Commission Glassco en 1962, la Commission royale d'enquête Lambert en 1979 . . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** A l'ordre! L'heure réservée aux Affaires émanant des députés est maintenant écoulée. Conformément à l'article 42(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

Comme il est 18 heures, conformément à l'entente conclue aujourd'hui, la Chambre demeure ajournée jusqu'à demain à 14 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La Chambre s'ajourne à 18 heures.)